

N° 19/ 2010

Ministère de l'Éducation Nationale
Inspection Académique du Rhône

Union du Rhône des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale
20 rue François Garcin 69003 LYON

Le mot du président



« De l'importance du DDEN »

Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale est présent dans le monde scolaire depuis 1886 (loi Gobelet) Il a parfois été malmené. Certes son rôle a évolué avec la société et ses actions (aujourd'hui) font que sa fonction est reconnue.

Dans notre département, comme dans tous les départements français, les DDEN sont nommés par l'Inspection Académique. Dans le Rhône celle-ci est dirigée par Madame **Simone CHRISTIN**.

Regroupés en Union départementale les délégations créent les moyens de leurs actions. Cette association, reconnue d'utilité publique, donne une cohésion et une garantie dans l'élaboration de projets. Dans ces projets est inscrite la définition de notre rôle au sein de l'École de la République. Nous sommes les garants de la qualité de l'accueil de nos enfants ou petits enfants dans l'espace laïque qu'est « la communale ».

Si les qualités requises de chacun font de nous le rempart entre la sphère privée et la sphère publique, le nombre fait de nous des interlocuteurs indissociables de la vie dans l'école.

Notre engagement au quotidien doit être lisible.

Notre carte faisant foi n'est pas une simple carte de visite ; elle doit être justifiée.

Le bureau de notre Union Départementale, son conseil d'administration comptent sur l'engagement de chacune et chacun afin que perdure l'esprit de liberté de conscience.

Ce bulletin est et doit être un lien entre l'ensemble des DDEN du Rhône.

Jean Paul MATHIEU

Union des Délégués Départementaux du Rhône

ATTENTION NOUVEAU n° de téléphone **UNIQUEMENT le: 09 50 69 16 95**

Pour le fax composez le : 04 78 62 65 24

Page 2 :
Sécurité
Vie de l'Union

Page 3 :
Rythmes scolaires

Page 4: Hommage
à Louis
BOUCHER



Appel laïque

Notre appel a largement dépassé les 160 000 signatures.

Continuons à le faire signer jusqu'au 19 juin 2010 sur :

<http://www.appelpourlecolepublique.fr/> et dans la rue.

LES CHIFFRES DU

81 % des parents

pensent que leurs enfants sont en sécurité dans leur établissement scolaire ou d'enseignement supérieur, selon un sondage réalisé par Ipsos et publié dans France Soir.

A la question : « Diriez-vous que vos enfants sont en sécurité dans leurs établissements scolaires ou d'enseignement supérieur », 81% répondent oui (45% «oui, tout à fait» et 36% «oui, plutôt»). A noter que le chiffre des parents rassurés est de 91% à l'école maternelle mais descend à 72% au lycée.

SECURITE A L'ECOLE

Les états généraux, de la sécurité à l'école, se sont tenus les 7 et 8 avril 2010 à la Sorbonne à Paris, à l'initiative du ministre de l'Education nationale, qui a créé un conseil scientifique chargé de la préparation de ces journées et du suivi des décisions prises.

Ce conseil, dont la présidence a été confiée à Eric Debarbieux, professeur en sciences de l'éducation à Bordeaux-II et président de l'Observatoire international de la violence à l'école, est composé de 15 spécialistes de l'éducation et de la jeunesse, venant de sept pays.

VIE de l'UNION des DDEN du Rhône

Renouvelés statutairement le 28 novembre le Conseil d'Administration regroupe les délégués suivants :

Jean-Pierre BARROSO, Jean-Louis CAMBRIELS, Bernard DIEDRICHS, Danièle FRÉBAULT, Lucien GUIDONI, Gérard JULLIARD, Bernard MACHURAT, Jean-Paul MATHIEU, Charles MÉMERY, Jean-Yves NIOCHE, Anne-Marie POLY, Monique QUILLON, Gérard REY, Marius SAPET, Claude SOMMER.

L'élection des membres du Bureau donna le résultat suivant :

Président, Jean-Paul MATHIEU.

Vice-Présidents, Danièle FRÉBAULT, Monique QUILLON, Marius SAPET.

Secrétaire Général, Bernard MACHURAT. Secrétaire adjoint, Gérard JULLIARD.

Trésorier, Jean-Yves NIOCHE. Trésorier adjoint, Claude SOMMER.



« J'ai voulu m'entourer des plus grands spécialistes en matière scientifique, dans des disciplines extrêmement variées : des sociologues, des criminologues, des pédopsychiatres », a déclaré le ministre lors d'un point de presse. Ces chercheurs devront « nous éclairer sur les causes de la violence scolaire » et faire des recommandations en termes de « sécurité », de « prévention », « mais aussi concernant le rôle de l'école elle-même face à ces problèmes », a-t-il ajouté en citant « la formation de nos enseignants », leur « autorité » et « la place des familles dans le fonctionnement des établissements ». Le ministre a insisté sur le fait qu'il s'agissait de travailler dans une perspective de long terme et que le conseil serait aussi chargé de « la mise en œuvre et du suivi » des décisions qui seront prises.

« **Les DDEN, l'Ecole, la Laïcité** » livre que nous avons tous reçu de la part de son auteure

« Christiane MOUSSON Présidente d'Honneur des DDEN »

J'ai beaucoup apprécié cet acte militant. Merci à vous chère Présidente.

DateNom.....Signature

RYTHMES SCOLAIRES

La PEEP demande au ministre de l'éducation nationale la tenue d'états généraux sur les rythmes scolaires afin que soient réunis dans un même temps, pour un travail commun, tous les partenaires concernés : parents d'élèves, enseignants, chercheurs, chrono biologistes, pédiatres et élus locaux.

De leur côté, la FCPE, la JPA, le Réseau Français des Villes Educatrices et le SI.EN-UNSA éducation veulent considérer la publication de la circulaire de rentrée du 18 mars dernier comme une ouverture, comme un premier pas vers la fin de la semaine de quatre jours. Pour eux, il est primordial de continuer à mettre en évidence les effets néfastes de la semaine de 4 jours, source de stress et de fatigabilité, sur la réussite des enfants et le climat des établissements scolaires.

Il convient aujourd'hui de rappeler que l'essentiel est d'alléger la durée de la journée scolaire, pour que les enfants n'aient plus à subir 6 heures de classe, auxquelles s'ajoutent le travail à la maison, les temps de transport, voire l'aide individualisée. Il est également nécessaire de se pencher sur l'organisation de l'année scolaire, sur la durée des vacances d'été et sur l'alternance entre semaines de classe et semaines de vacances.

La FCPE, la JPA, le Réseau Français des Villes Educatrices et le SI.EN-UNSA éducation revendiquent l'organisation par le ministère de l'éducation nationale d'une conférence nationale sur les rythmes scolaires et plus globalement sur les temps de l'enfant et de l'adolescent, comme le ministre s'y est engagé, par deux fois dans ses réponses à la FCPE, à la FIDL et à l'UNL dès décembre 2009.



Une conférence de presse commune a réuni le 30 mars la FCPE, la JPA, le Réseau français des villes éducatrices et le SI.EN-UNSA Education, avec l'ensemble des chercheurs et médecins travaillant sur ces questions, pour certains depuis près de trente ans : Pierre Bégué, pédiatre, membre de l'Académie de médecine ; René Clarisse, maître de conférences en psychologie des âges de la vie à l'université François Rabelais de Tours, Georges Fotinos, ancien Inspecteur général de l'éducation nationale et responsable du dossier des rythmes scolaires au ministère de l'éducation nationale, Claire Leconte, professeur émérite de psychologie à l'université de Lille III, Hubert Montagner, ancien directeur de recherche à l'INSERM ; François Testu, professeur émérite de l'université François Rabelais de Tours et président de la JPA. Tous se sont mis à disposition pour accompagner sur le terrain les parents d'élèves, les enseignants, les inspecteurs de circonscription ou d'académie et les communes qui souhaiteraient construire un projet autour d'une semaine scolaire sur neuf demi-journées.

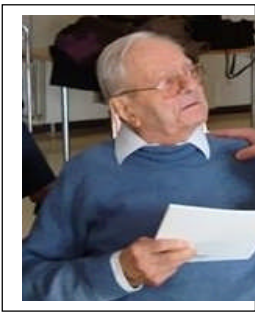
La Fédération des DDEN approuve ces demandes et s'y associe dans l'intérêt des élèves et des enfants.

Comment associer la vie de tout citoyen adulte sans surcharger celle de nos enfants?

L'école est un lieu de culture où l'instruction doit être considérée comme un travail.

Le temps de travail des enfants ne peut être supérieur à celui des adultes

GR



INVITATION ,,le samedi 19 juin à 15h,,,LACHER DE BALLONS,,,PARC DE LA TETE D'OR

4

Entrée coté des Enfants du Rhône, Place Général Leclerc 6°art

Organisé par le Comité Départemental d'Action Laïque (élargi)

Louis BOUCHER
Commandeur des Palmes Académiques

Parmi les fortes personnalités, qui ont honoré l'Union du Rhône des DDEN, nous avons eu le privilège de compter Louis Boucher. Nommé DDEN en 1952 et après avoir laissé le temps au temps il devient Secrétaire Général de l'Union fonction qu'il exerça avec méticulosité, rigueur et conscience. Sollicité et encouragé par ses proches, il présente sa candidature au poste de Président. Dans cette élection où certaines rivalités se manifestèrent, Louis Boucher, lors de discussions de réunions, démontra ses connaissances pointues, sa droiture, sa sagesse et son tempérament de gagnant; il obtint, par le résultat du dépouillement, le droit de s'asseoir dans le fauteuil présidentiel en 1981. Il assura cette tâche jusqu'en 1993, soit 12 années de présidence, à l'âge toujours vert de 83 ans.

Bravo et merci Monsieur le Président.

Cette année, le 12 février 2010, quelques DDEN, dont Jean-Paul MATHIEU président actuel, Claude GAROSCIO Président d'honneur et Raymond POLAUD avont célébré les « 100 ANS » de notre Ami Louis Boucher entouré de sa famille, de Monsieur Louis PROTON, de Madame DEGRANGE représentants la ville d'Oullins, de Monsieur QUADRINI, Président de la Fédération des Œuvres Laïques et de Monsieur Alain SAUVAGEON, Président du Patronage Laïque d'Oullins.

Notre centenaire, cet homme de culture au caractère bien trempé a toujours travaillé en tissant la laïcité dans différents secteurs et en diverses positions. Il a toujours eu un immense **respect** pour ces grands Hommes des Lumières, qui ont inventé, charpenté l'école publique élémentaire, laïque, obligatoire et gratuite, institution de la République. Ils ont façonné, après la neutralité la « Laïcité ».

Merci de tout cœur, Monsieur le Président Louis BOUCHER de nous avoir souvent rappelé nos devoirs. Afin de rester sur le chemin que tu as tracé, citons cette phrase de Péguy (1913) :

« Que chacun s'examine attentivement, que chacun redescende un peu dans sa mémoire ».

Ne devenons pas de futurs amnésiques



Bulletin d'informations édité par :
l'Union départementale du Rhône des DDEN.
Directeur de la publication : Jean-Paul MATHIEU
Rédacteur en chef : Bernard MACHURAT
Maquette, composition, montage : Gérard REY
Comité de rédaction : G. JUILLARD, B. MACHURAT, C. MEMERY,
A. NAVARRO, J-Y NIOCHE, R. POLAUD, M. SAPET,
C. SOMMER, ,
Impression et diffusion par nos soins

Téléphone : 09 50 69 16 95

Fax : 04 78 62 65 24

Messagerie: DDEN.Union69@wanadoo.fr

Permanence le mercredi de 9h.à 11 h. 30

20 rue François Garcin Lyon 69003